



Municipalité de Sainte-Françoise
Véronique Pelletier, dg, secr-trés, gma

156, RUE JÉRÉMIE-BEAULIEU C.P. 39
SAINT-FRANÇOISE, QC G0L 3B0
TÉLÉPHONE : (418) 851-1502
TÉLÉCOPIEUR : (418) 851-0926
stefrancoise@intermobilex.com

DATE: 14 juillet 08

DESTINATAIRE: _____

OBJET: _____

() Nous accusons réception de votre lettre du _____

() Ces documents vous sont transmis pour votre information.

Vous trouverez ci-joint copie de notre résolution.

() Veuillez communiquer avec le soussigné, concernant l'objet ci-haut mentionné.

() Vous trouverez ci-joint les documents suivants: _____

MESSAGE: _____

SIGNATURE: V. Pelletier



*Extrait du Procès-Verbal
ou
Copie de Résolution*

*Corporation Municipale
Sainte-Françoise*

À la session ordinaire du Conseil de la
Corporation Municipale de Sainte-Françoise
le 7 juillet 2008 et à laquelle étaient présents son honneur
Le maire M. Bernard D'Amours

Et les conseillers suivants :
Martin Bouchard
Simon Lavoie
Vianney D'amours
Carol Rioux
Amélie Marsot

Absent : Steve Deschênes

Formant quorum sous la présidence de Madame la pro-mairesse.

La directrice générale sec. très. g.m.a. est aussi présente

96-08

EXAMEN STRATÉGIQUE DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

Attendu que l'examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

Attendu que si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population et ce dans toutes les régions du pays :

Attendu que le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population ;

En conséquence il est proposé par le conseiller Carol Rioux et résolu à l'unanimité des conseillers (ère) que la municipalité de Sainte-Françoise fasse parvenir une lettre ou un mémoire à l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes indiquant notre opposition à la déréglementation de Postes Canada et exigeant que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

Copie conforme certifiée
14 juillet 2008

Yvesniguel Pelletier
directrice générale sec.-trés., g.m.a.

Sous réserve de l'approbation du procès-verbal à une réunion subséquente.